#### DEPARTEMENT DU CHER



## MAIRIE DE NANÇAY 18330

Téléphone : 02.48.51.81.35 E-mail : mairie@nancay.fr

Nombre de conseillers en

exercice: 14

Présents: 10

Votants: 11

Date de la convocation : 09/02/2024

Date d'affichage : 09/02/2024

OBJET: Cotisation aux Associations des Maires du Cher et des Maires de France

# **EXTRAIT**

# DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2024**

### DÉLIBÉRATION N°2024-02-002

L'an deux mille vingt-quatre

le quinze février à dix-neuf heures,

le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents: Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF,

Messieurs BAILLY, BONNOT, IMBAULT, LEFEVRE, RAGOBERT,

URBAIN.

Excusé: Monsieur PERRIER.

Absents: Mesdames GUÉRU et MARY, Monsieur BARRÉ.

Secrétaire : Madame BOUGIS.

Monsieur Michel PERRIER a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

décide, à l'unanimité, d'adhérer à l'Association des Maires du Cher et à l'Association des Maires de France pour l'année 2024.

La cotisation pour l'Association des Maires du Cher s'élève à 44.00 € et la cotisation pour l'Association des Maires de France s'élève à 135.29 €.

Fait à Nançay, le 16 février 2024

La secrétaire, Le Maire,

Murielle BOUGIS. Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 16 février 2024.

### Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-Préfecture le :

Publié ou notifié le :